

## Synthèse

### Objet de l'appel à projets

L'ADEME aide les audits énergétiques proposés aux bénéficiaires de la région Grand Est, afin d'initier toujours plus de démarches de rénovation du patrimoine bâti, pour contribuer à l'atteinte des objectifs fixés au niveau national et leur déclinaison régionale (Schéma Régional Climat Air Énergie – SRCAE).

### Modalités financières

#### Dépenses éligibles : les études d'audit

Taux d'aide ADEME : **le taux d'aide maximum est fixé à 70 %**.

**Le plafond des dépenses éligibles est de 50 000 euros hors TVA récupérable.**

Les dossiers seront instruits sur la base des règles générales de l'ADEME et selon les systèmes d'aide en vigueur et selon la réglementation de cumul d'aide.

### Plus d'info

Appel à projets complet et dossier de candidature à télécharger sur :

[www.alsace-ademe.fr](http://www.alsace-ademe.fr)

[www.champagne-ardenne.ademe.fr](http://www.champagne-ardenne.ademe.fr)

[www.lorraine.ademe.fr](http://www.lorraine.ademe.fr)

### Structures et projets éligibles

Sont notamment éligibles les maîtres d'ouvrages suivants :

- **les établissements de santé ;**
- **les établissements de retraite ;**

Plus généralement la présentation de dossiers communs à plusieurs maîtres d'ouvrage est fortement encouragée, afin de leur permettre une mutualisation de moyens et l'obtention de prix avantageux. Pour ce faire, les maîtres d'ouvrage peuvent présenter une opération collective via une fédération, association, syndicat... pour nous faire parvenir une seule candidature correspondant aux critères d'éligibilité.

### Contacts

- Départements 08, 10, 51, 52, 54,55, 88,

#### Olivier FLAHAUT

03 26 69 58 48 – [olivier.flahaut@ademe.fr](mailto:olivier.flahaut@ademe.fr)

- Départements 67, 68

#### Eric GASPARD

03 88 15 58 92 – [eric.gaspard@ademe.fr](mailto:eric.gaspard@ademe.fr)

### Calendrier

Date limite de dépôt du dossier

**1 septembre 2017**